

La lettre

des élus communistes et apparentés

N°22 Février 2013

Conseil municipal de Vénissieux du 28/01/2013

1.9 millions

travailleurs pauvres

Alors que le SMIC a augmenté de 0.3% en janvier, les patrons du CAC 40 ont augmenté leurs rémunérations de 34% en 2011. Soit 240 SMIC pour M. Ghosn de Renault qui annonce la suppression de 7 500 emplois en France, M. Riboud de Danone (- 236 emplois), M. Viehbacher de Sanofi (- 900 emplois) qui profitent largement d'aides publiques et bénéficieront bientôt des 20 milliards du crédit d'impôt compétitivité.

Dossier

Décentralisation Acte III la République en danger



On change de nom, on recommence et on continue comme si de rien n'était. Loin de remettre en cause la réforme des collectivités territoriales de Sarkozy, le gouvernement la prolonge

avec l'Acte III de la Décentralisation, dans les mêmes inspirations et objectifs.

La mise en concurrence des territoires devient le maître-mot et le gouvernement annonce de nouveaux transferts des devoirs régaliens de l'Etat à une France morcelée, balkanisée, adaptée de manière différente selon les régions à une Europe toute dévouée à la concurrence « libre et non faussée » au service du capitalisme.

C'est une nouvelle et profonde remise en question des principes fondamentaux de notre République, une et indivisible, garante de l'égalité entre les citoyens et entre les territoires.

Le projet d'Euro-Métropole de Lyon éclaire bien les buts poursuivis, une zone spéciale concentrant les richesses dans une société où les inégalités progressent, séparée des territoires ruraux, une véritable principauté dans laquelle les communes deviennent des arrondissements.

Devant une telle rupture avec les principes de notre république, nous devons exiger un débat public, national, transparent, pluraliste, sans précipitation, impliquant les citoyens et tous leurs élus, les fonctionnaires de l'Etat, des Territoires et du Service Public.

Dans toute la France, des milliers d'élus refusent cette réforme, dans les Bouches du Rhône, 107 maires sur 118 ! Ne laissons pas une technocratie triomphante se substituer à notre démocratie. Défendons notre devise républicaine, l'histoire de notre pays, patrie des Droits de l'Homme et du Citoyen, construisons un large rassemblement dans l'esprit de celui pour le référendum de 2005.

Jean-Maurice Gautin

Conseiller municipal de la Ville de Vénissieux

Le gouvernement vient d'annoncer un nouveau tour de vis des dotations de l'Etat d'1,5 milliard d'euros chaque année jusqu'en 2015

Cette politique présage désormais des sacrifices, des coupes sombres dans les budgets communaux

Les villes pourront-elles résister encore longtemps ?

Dans le contexte de crise financière du capitalisme français, européen et mondial que nous subissons douloureusement avec les familles populaires, les villes et en particulier la notre, font face et continuent à présenter une gestion saine, sans déficit, au contraire de l'Etat par exemple.

Mais pourront-elles résister encore longtemps sans qu'elles soient obligées, contraintes à museler leur budget, à choisir dans les priorités de leurs missions et de leurs compétences, à contracter toujours plus leurs services publics, à brider leur développement et scléroser leur dynamisme ??



Notre ville maintient pourtant le cap, tant dans le contrôle et la gestion serrée de son fonctionnement que dans le dynamisme de son développement urbain, environnemental, économique, humain et social.

Lors du Conseil Municipal du 28 janvier, notre collègue Evelyne Ebersviller présentait les hypothèses d'un budget municipal néanmoins en augmentation du fait surtout

du dynamisme de la ville, des constructions neuves ou de nouvelles activités économiques (voir par exemple la taxe sur les spectacles) et malgré des dotations de l'Etat (sauf la Dotation Solidarité Urbaine) et du Grand Lyon toutes gelées, en baisse, voire carrément diminuées ou amputées dans la continuité des restrictions SARKOZY.

Or depuis, le gouvernement vient d'annoncer le 12 février un nouveau tour de vis des dotations de l'Etat d'1,5 milliard d'euros chaque année jusqu'en 2015, sans concertation et 2 fois plus que dans la loi de programmation budgétaire datée pourtant de décembre dernier.

Ce n'est pas admissible, cette politique du gouvernement présage désormais des sacrifices, des coupes sombres dans les budgets communaux, elle aura un impact direct sur les services rendus aux familles, sur notre investissement local, sur l'économie locale.

De même, 2013 annonce de nouveaux transferts de charges sans que l'Etat organise leur financement pérenne : c'est le cas des nouveaux rythmes scolaires sur lesquels il importe qu'un vrai débat s'ouvre entre parents, enseignants collectivités, éducateurs... Et qui vont peser sur les finances vénissiennes à hauteur probable de bien plus d'1 million d'euros annuels, compte tenu des réticences légitimes des C.A.F à les financer après 2014.

C'est le cas des investissements des réseaux EDF désormais à la charge quasiment totale des communes.

Venez assister au prochain Conseil municipal

lundi 25 mars à 18h30

salle Jacques Duclos - 3ème étage - Hôtel de Ville

C'est le cas des personnels municipaux que les gouvernements, depuis SARKOZY et BALLADUR, délaissent en renvoyant aux communes le soin de satisfaire leurs revendications salariales et sociales.

C'est le cas de la hausse des cotisations à la CNRACL (Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales), le relèvement projeté de la TVA...

Le groupe communiste et apparenté soutient cette franche résistance de la ville de Vénissieux et appelle tous ses habitants et ses personnels à mesurer les conséquences sur les communes de la réforme des collectivités territoriales du gouvernement précédent et de l'Acte III en cours de débat aujourd'hui.

H. Thivillier

Tronçon Ouest du Périphérique : un débat nécessaire

Interview de Michèle PICARD, maire de Vénissieux

Madame le Maire, vous avez participé récemment à deux débats publics sur le TOP (Tronçon Ouest du Périphérique) et vous avez été très applaudie.

En quoi le TOP-Anneau des Sciences intéresse-t-il Vénissieux ?

- C'est une nécessité pour desservir les communes de la première couronne sans passer par le centre-ville de Lyon, et il doit contribuer à réduire la part de la voiture dans les déplacements quotidiens.

Si le bénéfice pour les lyonnais du centre-ville, avec le déclassement de l'A7, est évident (réduction de trafics routiers et donc des pollutions atmosphériques et sonores), il l'est moins pour les habitants de la 1ère couronne qui seront impactés par les transferts de trafics routiers.

Le TOP concerne d'abord l'Ouest, mais ne doit-il pas tenir compte des riverains du bd Laurent Bonnevey ?

- En effet, si le projet, totalement enterré, protège les habitants de l'Ouest, les riverains du périphérique Est doivent être pris en considération, ce qui n'est pas le cas pour l'instant. Le TOP débouchera sur Bonnevey déjà saturé (140 000 / 160 000 véhicules/jour).

Nous demandons un projet d'aménagement de même qualité, un périphérique Est, rénové et restructuré de St Fons à Villeurbanne/Vaulx-en-Velin, en le couplant, comme à l'Ouest, avec un transport en commun en site propre. Ce projet d'aménagement devra être global et non pas séquentiel en fonction des

projets urbains de chacune des villes riveraines.

Le TOP ne risque-t-il pas de se substituer au contournement autoroutier de Lyon passant par l'Ouest (COL) ?

- Oui, le risque est grand de reporter le trafic automobile et camions de transit à l'Est, et de transformer l'Anneau des Sciences en autoroute urbaine avec des trafics encore augmentés. C'est pourquoi la réalisation du Contournement Ouest est un préalable à la réalisation de l'Anneau des Sciences. C'est un dossier qui relève de l'aménagement du territoire national.

Peut-on accepter un péage urbain pour financer un tel projet ?

- Non, ce PEAGE URBAIN exclura du TOP toute une partie de la population, avec le risque évident de report de circulation sur les autres voies existantes. **Ce serait, une nouvelle fois, une sélection par l'argent : ceux qui auraient les moyens de contourner l'agglomération par l'ouest et les autres, les habitants des villes populaires, contraints aux trajets plus longs, plus fréquentés, plus polluants.**

De plus, le coût très élevé (plus de 2 milliards d'euros) pèsera de longues années sur les finances du Grand Lyon, donc celles des contribuables, et freinera tous les autres projets, dont ceux pour le transport public. Les choix politiques et techniques sont donc importants, mais **il est indispensable**



d'interpeller l'Etat qui doit jouer son rôle pour un aménagement d'enjeu régional et national.

A noter que le projet d'Euro-métropole isolera au contraire le Grand Lyon, seul alors à financer cette infrastructure.

Les Vénissiens seront directement impactés par l'Anneau des Sciences, avec l'augmentation du trafic automobile sur le BUS et Laurent Bonnevey.

C'est pourquoi ce débat est nécessaire pour que les habitants de l'Est lyonnais puissent s'exprimer et être entendus. Ils subissent déjà de nombreuses nuisances liées aux infrastructures et ont le sentiment de les cumuler.

C'est dans ce sens que je porterai la contribution de l'équipe municipale auprès de la commission du débat public.

► Création d'emplois d'avenir et apprentis

La ville va créer 20 emplois d'avenir et accueillir 15 apprentis, s'engageant dans le dispositif gouvernemental, ciblant les jeunes de 16 à 25 ans, sans travail, peu ou pas qualifiés. La municipalité veut privilégier le qualitatif sur le quantitatif.

Cette mesure sera bénéfique, si l'on débouche sur une pérennité des emplois, des qualifications utiles et tournées vers des secteurs porteurs. Les apprentis seront, nous l'espérons, les employés de demain !

A Vénissieux, les ex-emplois jeunes avaient permis à 80% des bénéficiaires d'intégrer les services de la ville, ou de travailler auprès d'autres patrons. C'est ce qui doit nous servir de fil conducteur et nous guider.

Seul, cela ne résoudra pas le problème de nos jeunes en souffrance. De plus grandes mesures gouvernementales doivent être prises pour accompagner cette expérience.

► Accord sur l'emploi

Le 5 mars, ils étaient des milliers dans les rues pour exprimer leur indignation, à l'appel des syndicats CGT, FO, FSU, Solidaires, contre le projet de loi sur l'emploi basé sur l'accord « made in MEDEF ».

Lors des dernières négociations entre le MEDEF et les partenaires sociaux, sous la houlette du gouvernement Hollande/Ayraud, des accords impensables ont été signés par trois syndicats, qui ne représentent qu'à peine 35% des travailleurs, la CGT et FO refusant de s'associer à ce simulacre.

La CFDT, la CFTC et la CGC viennent, en un trait de stylo, de réinventer le moyen âge !

Sous le couvert de la compétitivité des entreprises, plus de droits pour les salariés licenciés abusivement, interdiction de refuser une mutation si celle-ci oblige à déménager très loin, etc...

Que nous réserve-t-on pour les retraites et ce qui suivra ?

Les interventions au conseil municipal



Atelier Santé Ville
par Véronique Callut



**Partenariat
Prison de Corbas**
par Evelyne Beroud



Agenda 21
par Pierre-Alain Millet

La crise actuelle et les attaques contre la sécurité sociale aggravent chaque jour les inégalités, l'accès aux soins, la mal-nutrition, le déséquilibre alimentaire.

Et la situation ne risque pas de s'arranger car, au nom de la rentabilité, on ferme des maternités et des services d'urgence.

En France près de 29% des Français reportent ou renoncent à des soins, faute d'argent. Pour nombre d'entre eux, c'est à travers les services municipaux qu'ils ont accès à des repas sains, à la notion d'équilibre alimentaire, à des campagnes de sensibilisation contre l'obésité, trop souvent liée à des conditions de pauvreté et de difficultés financières.

A Vénissieux 2 axes ont été choisis pour l'Atelier Santé Ville, la nutrition et l'accès aux soins prioritaires.

Cette politique Santé a valu à la ville de Vénissieux la reconnaissance de son action de parcours de santé et de dépistage des enfants en surpoids ou obèses et son action d'accompagnement vers la pratique d'une activité sportive pour se sentir mieux au quotidien.

Notre système judiciaire, basé sur la répression, ne favorise pas la réinsertion.

Récemment la ministre de la Justice a annoncé un plan contre la récidive qui privilégie la probation et la réinsertion, laissant espérer la mise en place d'un programme social de fond contre la délinquance.

Dans cet esprit, Vénissieux a renouvelé pour trois ans la convention de partenariat avec la maison d'arrêt de Lyon-Corbas, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Rhône et les villes de Corbas, Mions, Lyon et Saint-Priest.

La médiathèque de Vénissieux apporte l'aide technique dans la mise en place et la gestion des bibliothèques de l'établissement, soutient les actions de promotion du livre et de la lecture.

La bibliothèque est le seul espace culturel permanent de la maison d'arrêt de Corbas et revêt à ce titre une importance particulière. L'accès à la culture est essentiel dans le parcours de formation et d'insertion des détenus. C'est un outil contre l'exclusion, la désocialisation et la récidive. Une ouverture vers la reconquête de soi et l'insertion future.

Agenda 21 : les résultats sont là !

Pour l'agenda 21 de la ville voté en 2010, quel bilan ! Sur les 107 actions discutées dans un long travail participatif avec une centaine d'habitants, 22 étaient réalisées en 2012 (20%), 49 en cours (46%), 12 planifiées. Au total, 76% du plan d'action !

Quelques exemples concrets : part de l'agriculture raisonnée à la cantine, développement des jardins, plan de déplacement de la zone industrielle, optimisation énergétique de bâtiments comme la crèche Carroussel, de l'éclairage public, règlement des marchés pour les déchets et suivi sur le terrain, clauses d'insertion dans les marchés publics avec 8000 heures d'insertion sur le chantier Joliot-Curie, enfin, lutte contre l'obésité.

L'agenda 21 de la ville a été un vrai coup d'accélérateur sur plusieurs politiques publiques. Nous aurons réalisé presque 100% du plan d'action dans ce mandat et de nouvelles actions sont déjà en discussion, avec le bilan carbone en cours, le plan climat qui vient d'être publié...

Oui, Vénissieux 2030 sera humaine et durable !

Droit de vote des étrangers

Faire vivre la démocratie

Aujourd'hui, le droit de vote des étrangers, qui résident depuis au moins 5 ans sur le territoire, doit être accessible à tous car c'est aussi un vecteur d'adhésion à nos valeurs républicaines.

Ils participent à la vie locale, associative, économique, ils sont citoyens. Et être citoyen, c'est avoir des devoirs mais également des droits. Aujourd'hui, dans notre pays, pour rétablir une égalité entre tous, Européens et non Européens, il faut que la démocratie s'applique à tout le peuple de France. Abolir la ségrégation, c'est respecter la dignité humaine, c'est légitimer des droits forts pour tous, avoir un logement décent, ne pas être des proies faciles exploitées par le capitalisme... et c'est aussi une réponse au Front national qui ne considère pas que tous les hommes sont égaux et qu'il n'y a pas de citoyens de 2ème classe.

Permettre à tous d'être des citoyens à part entière, c'est instaurer une égalité de traitement sur notre territoire et pourquoi pas leur permettre d'accéder à la nationalité française s'ils le souhaitent... Nous devons également penser à toutes les personnes sans papiers dont les enfants sont scolarisés et pleinement intégrés dans nos écoles laïques et républicaines.

Donner à ces hommes et ces femmes le droit de s'exprimer, d'être pleinement intégrés et respectés, c'est une question d'égalité, de cohésion sociale et de démocratie.

Notre société n'en serait que plus juste et plus humaine !

Saliha Prudhomme-Latour

Agenda

Du 5 au 12 mars - Essenti'ELLES festival sur différents lieux de la ville Renseignements : 04 72 21 44 44

Jeudi 14 mars 17 h - Manifestation pour le droit à une vie digne et à un emploi pour tous (du Corallin à VENINOV)

Vendredi 15 mars 16 h - Signature des arrêtés interdisant les expulsions, les coupures d'énergies et les saisies immobilières et **rassemblement d'action et de mobilisation** à la Préfecture du Rhône (rue Dunoir)

Samedi 16 mars 9 h/11 h 30 - Balade urbaine des Conseillers municipaux enfants à l'Hôtel de Ville de Vénissieux

Mardi 19 mars à 17 h 30 - Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie au nouveau cimetière de Vénissieux

Jeudi 21 mars à 11 h 45 - Journée vénissienne de l'industrie et de l'emploi Salle Joliot-Curie 68 bd Joliot-Curie

"Un monde associatif dynamique, actif et populaire"

Interview d'Evelyne EBERSVILLER, adjointe aux Finances, au logement et à la vie associative

La droite imagine une discrimination dans les subventions. Quel est le mode d'emploi des attributions ?

- Effectivement, l'opposition a toujours voté contre les subventions. La droite s'ingénie à jeter le doute sur l'objectivité de notre politique sociale et de proximité et sur le travail des services municipaux.

La politique de la ville est centrée sur le vivre ensemble, la citoyenneté, la laïcité, le respect, les droits et les devoirs.

C'est aussi la responsabilité, accepter nos différences, échanger, réfléchir, agir pour une société plus humaine. Et pour ça, **nous avons besoin d'un monde associatif dynamique, actif et populaire.** C'est dans ce sens que nous avons construit la Maison des Associations.

L'attribution des subventions se fait sur la

base du fonctionnement mais aussi des projets. **L'utilisation des fonds doit être justifiée chaque année par un compte rendu des actions et du bilan financier.**

Quelles sont les associations subventionnées ?

- A Vénissieux nous avons plus de 500 associations s'impliquant dans différents domaines : culture, santé, loisirs ... Nous consacrons 7 150 000 € chaque année, dont les actions dans le cadre du GPV (Grand projet de ville). Et nous mettons du matériel et des salles à disposition. Un travail énorme est fait, par exemple, au niveau des associations sportives. C'est plus de 50 associations qui bénéficient d'une subvention, du plus petit au plus grand club. Et nous allouons des subventions exceptionnelles lorsqu'un club ou un sportif est sélectionné. Dernièrement nous avons voté une subvention de 40 000 € pour l'ASM (Association sportive des Minguettes) pour

qu'elle se maintienne en CFA 2. L'Office municipal des sports, subventionné par la Ville à 100% ou presque, est là aussi pour aider les clubs.

La réforme des collectivités locales aura-t-elle des conséquences sur les subventions ?

- Les associations quelles qu'elles soient, seront les premières visées. On nous reproche souvent d'avoir un budget associatif trop important. D'ailleurs, dans beaucoup de villes, la priorité est donnée aux grosses associations, aux gros clubs et les petits doivent se débrouiller tous seuls.

Les communes vont perdre leur autonomie. Autonomie financière, sociale et politique. Nous n'aurons plus la maîtrise de notre budget, ni le choix d'appliquer une politique sociale, culturelle et sportive, comme nous le faisons aujourd'hui.

ECHOS

> Encore et encore

Encore une fois M. Girard s'est abstenu sur le vote des subventions. Toujours les mêmes doutes sur l'arbitrage de la Ville qui ferait preuve de « sectarisme » dans ses choix et serait motivée par une « radicalité idéologique ». Les associations apprécieront... M. Girard ne connaît encore pas les règles sur les subventions qui exigent qu'elles répondent à l'intérêt public local. Nous, communistes, nous pensons que les associations Vénissiennes qui oeuvrent pour l'intérêt général méritent d'être subventionnées.

> M. Iacovella et la défense des contribuables

M. Iacovella est élu sous l'étiquette « Rassemblement des Vénissiens ». Et son association porte le même nom ! Le Centre associatif Boris Vian a refusé de renouveler son adhésion en raison de ses finalités politiques et a été condamné à lui verser des dommages et intérêts. Comme l'a rappelé M. Iacovella, le CABV « est largement financé par des fonds publics, notamment la Ville de Vénissieux et elle dispose de représentants de la commune au sein des instances de gouvernance ». En effet, mais ceux-ci ne participent pas aux votes. M. Iacovella trouve « intolérable » de n'être pas réintégré comme le demande le Tribunal. L'intolérable, c'est que ce sont les Vénissiens qui paieront au final son organisation "associative" politique. Belle façon de défendre les contribuables!

> Voeux du député

Lors de la présentation de ses vœux à Vénissieux, le député socialiste a fustigé les élus(es) communistes de la ville, leur reprochant leur position sur l'action du gouvernement, l'euro-métropole, etc ... Serait-ce une manœuvre politicarde en vue des municipales 2014 ? En tous les cas, une curieuse façon de rassembler quand dans le même temps il ignore la principale ville de la circonscription lors de la visite de Cl. Bartolone. Il ne faudrait pas non plus qu'il oublie les "VENINOV" lors de la visite d'A. Montebourg. Ça fait désordre pour un député dont "la priorité est l'emploi"!

N'hésitez pas à nous envoyer vos réactions et opinions par courrier
Groupe des élus communistes et apparentés - 5 av. Marcel-Houel 69200 Vénissieux
par mail : groupe.communiste@ville-venissieux.fr ou sur le site du groupe : <http://gec.venissieux.org/>